

Concevoir et animer des ateliers coopératifs

RS3018 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	413, 315
Formacode(s)	32154
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

SARL AVEA PARTNERS · SIRET : 48004277900029

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les entreprises doivent s'adapter en permanence aux évolutions des marchés, des techniques et des interrelations, dans un espace mondialisé. Les prises de décisions doivent pouvoir s'opérer au plus près des responsabilités opérationnelles, plus proches du terrain. Pour aider à la réussite de ces transitions, la compétence « Concevoir et animer des ateliers coopératifs » répond principalement aux besoins de mettre en place des activités permettant la créativité, des pratiques de co-crédation innovantes utiles pour le d'veloppement de l'entreprise et son maintien sur le march'.

Cette comp'tence « concevoir et animer des ateliers coop'ratifs » repose sur des techniques de conception, d'organisation et d'animation permettant ' des managers, chefs de projets, responsables op'rationnels d'organisations, et ' des consultants.d'obtenir des r'sultats concrets, pratiques, op'rationnelles et partag'es par tous. Cela s'adrese aussi ' des demandeurs d'emploi pour d'velopper leur valeur ajout'ee dans leur offre de comp'tences.

COMP'ETENCES ATTEST'ES

Conception et organisation d'ateliers coop'ratifs.

- Analyser les besoins exprim's ou latents de l'organisation aupr's des diff'rentes parties prenantes pour clarifier, voire reformuler les objectifs vis's.
- D'finir le groupe vis' par l'atelier coop'ratif en tenant compte de sa contribution au regard des objectifs vis's.
- Identifier et analyser les caract'eres sp'cifiques propres ' chaque membre du groupe dans leur diversit' pour cr'er les conditions de l'atelier.
- Arbitrer sur la taille du groupe, sa composition, le nombre et la dur'ee de l'atelier en tant que facteurs de r'ussite pour atteindre les objectifs et r'pondre aux probl'matiques inh'rentes.
- G'rer les ressources n'cessaires ' la mise en oeuvre de l'atelier coop'ratif en maitrisant les besoins humains, mat'riels, financiers et logistiques pour son bon fonctionnement.
- D'finir le nombre d'animateurs n'cessaires ainsi que le profil requis pour atteindre les objectifs de l'atelier dans le temps imparti.
- Elaborer le cahier des charges et la feuille de route de l'atelier coop'ratif en d'finissant 'tapes et objectifs interm'diaires pour atteindre l'objectif final dans une d'marche structurante et planifi'ee et en d'finissant un titre mobilisateur.
- Construire des solutions alternatives en mode agile, pour r'pondre aux al'as et impr'vus pouvant survenir lors de l'atelier, pour garantir sa continuit' dans des conditions optimales.

Animation des ateliers coop'ratifs.

- Configurer la salle en tenant compte des prescriptions pr'alablement d'finies dans le cahier des charges pour cr'er des conditions agr'ables propres ' d'caler du quotidien les participants.
- Utiliser les techniques de communication positive et valorisante en adoptant la posture de facilitateur pour

permettre d'obtenir le lâcher prise et l'engagement des participants.

- Utiliser les techniques d'écoute active et de questionnement propres à faire émerger des idées contributives pour participer à l'intelligence collective.
- Faire construire des idées individuellement ou collectivement en utilisant des techniques de créativité pour enrichir le spectre de solutions propres à résoudre les problèmes complexes.
- Créer les conditions favorables à la négociation entre les participants pour obtenir l'accord de tous.
- Piloter la mise en oeuvre de la feuille de route, en veillant à gérer les aléas imprévus rencontrés en proposant des solutions alternatives pour conduire le groupe à atteindre ses objectifs sans rupture.
- Gérer la dynamique de groupe dans un climat inconditionnellement coopératif et positif en repérant les obstacles, freins, menaces, signes négatifs non verbaux qui peuvent entraver les niveaux d'énergie pour maintenir l'élan.
- Faire évaluer les résultats obtenus collectivement, en amenant le groupe à s'autoévaluer à partir de critères qu'il aura lui-même déterminé, pour mettre en lumière l'avancée de l'atelier vers les objectifs.
- Conclure les ateliers coopératifs en expliquant les valeurs-ajoutées obtenues de façon collective pour impliquer les participants et les engager dans la poursuite des actions.

Conception et organisation d'ateliers coopératifs.

- Analyser les besoins exprimés ou latents de l'organisation auprès des différentes parties prenantes pour clarifier, voire reformuler les objectifs visés.
- Définir le groupe visé par l'atelier coopératif en tenant compte de sa contribution au regard des objectifs visés.
- Identifier et analyser les caractères spécifiques propres à chaque membre du groupe dans leur diversité pour créer les conditions de l'atelier.
- Arbitrer sur la taille du groupe, sa composition, le nombre et la durée de l'atelier en tant que facteurs de réussite pour atteindre les objectifs et répondre aux problématiques inhérentes.
- Gérer les ressources nécessaires à la mise en oeuvre de l'atelier coopératif en maîtrisant les besoins humains, matériels, financiers et logistiques pour son bon fonctionnement.
- Définir le nombre d'animateurs nécessaires ainsi que le profil requis pour atteindre les objectifs de l'atelier dans le temps imparti.
- Elaborer le cahier des charges et la feuille de route de l'atelier coopératif en définissant étapes et objectifs intermédiaires pour atteindre l'objectif final dans une démarche structurante et planifiée et en définissant un titre mobilisateur.
- Construire des solutions alternatives en mode agile, pour répondre aux aléas et imprévus pouvant survenir lors de l'atelier, pour garantir sa continuité dans des conditions optimales.

Animation des ateliers coopératifs.

- Configurer la salle en tenant compte des prescriptions préalablement définies dans le cahier des charges pour créer des conditions agréables propres à décaler du quotidien les participants.
- Utiliser les techniques de communication positive et valorisante en adoptant la posture de facilitateur pour permettre d'obtenir le lâcher-prise et l'engagement des participants.
- Utiliser les techniques d'écoute active et de questionnement propres à faire émerger des idées contributives pour participer à l'intelligence collective.
- Faire construire des idées individuellement ou collectivement en utilisant des techniques de créativité pour enrichir le spectre de solutions propres à résoudre les problèmes complexes.
- Créer les conditions favorables à la négociation entre les participants pour obtenir l'accord de tous.
- Piloter la mise en oeuvre de la feuille de route, en veillant à gérer les aléas imprévus rencontrés en proposant des solutions alternatives pour conduire le groupe à atteindre ses objectifs sans rupture.
- Gérer la dynamique de groupe dans un climat inconditionnellement coopératif et positif en repérant les obstacles, freins, menaces, signes négatifs non verbaux qui peuvent entraver les niveaux d'énergie pour maintenir l'élan.
- Faire évaluer les résultats obtenus collectivement, en amenant le groupe à s'autoévaluer à partir de critères qu'il aura lui-même déterminé, pour mettre en lumière l'avancée de l'atelier vers les objectifs.
- Conclure les ateliers coopératifs en expliquant les valeurs-ajoutées obtenues de façon collective pour impliquer les participants et les engager dans la poursuite des actions.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pas de prérequis, mais une première expérience professionnelle est appréciée

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RS5783

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<http://www.aveapartners.com>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/3018/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	49
Montant total engagé	146 212 €
Coût moyen par dossier	2 984 €
Durée moyenne	32 h
Période	01/2020 – 11/2021
France compétences	77 %
Reste à charge titulaire	21 %
France Travail	2 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.